

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR VOS ACHATS EN LIGNE

L'exploitant de la boutique en ligne, situé sur le domaine <https://akkubrouette.fr/> est :

SMARTWIEL, s.r.o., Šebešťanová 256, 017 01 Považská Bystrica,
NUMÉRO D'ENTREPRISE : 36214256, immatriculé dans le Registre de commerce du
Tribunal de district Trenčín rubrique S.r.o., encart numéro 35039/R

Numéro fiscal2020043300

Numéro d'identification TVA SK2020043300

Connexion bancaire : ČSOB, a.s.; č. ú.: IBAN: SK8175000000004024292878, BIC:
CEKOSKBX

Adresse e mail: citywiel@imcslovakia.sk smartwiel@imcslovakia.sk
Téléphone : +421 (0) 42 4378 149 +421 918 413 398

Télécopie (si le vendeur en dispose):

Organisme de surveillance

Inšpektorát SOI pre Trenčiansky kraj
Hurbanova 59, 911 01 Trenčín
departement executif de la surveillance
numéro de téléphone 032/640 01 09
télécopie 032/640 01 08

Pour la vente des produits aux consommateurs via la boutique en ligne placée sur l'adresse web et conformément aux dispositions de la loi 102/2014 du Recueil de lois portant sur la protection du consommateur lors de la vente des produits ou lors de la prestation de services sur la base du contrat conclu à distance ou en dehors des locaux d'exploitation au sens de la loi 151/2014 du recueil de lois., numéro 173/2015 Recueil de lois, 391/2015 Recueil de lois

Article I – termes

Vendeur	société SMARTWIEL, s.r.o... qui lors de la signature et l'exécution du contrat de vente dans le cadre de l'objet de son activité entrepreneuriale agit en son nom , pour son propre compte et qui, via la boutique en ligne vend des Produits
Consommateur	Personne physique qui achète les produits via la boutique en ligne placée sur le domaine https://akkubrouette.fr/ et à qui ce produit ne sert pas

	à l'exécution de la profession, de l'emploi ou d'une activité entrepreneuriale
Boutique en ligne	La boutique en ligne placée sur le domaine https://akkubrouette.fr/
Produit	Produit offert via une boutique en ligne
commande	Acte du consommateur lié à la boutique en ligne qui exprime la volonté du consommateur, celle d'acheter des produits dans la boutique en ligne
Prix	Prix total figurant dans la commande, notamment le prix pour tous les produits que le consommateur a commandés et qui figurent dans la commande, y compris la TVA ou d'autres taxes, suppléments et les frais, y compris les frais de transport
Les frais de transport	Le prix pour le transport jusqu'à l'adresse du Consommateur et, éventuellement la manipulation avec le produit par exemple le déchargement lors de la livraison etc.
VOP	Les présentes conditions générales de vente

Article II – les dispositions générales

1. Ces dispositions générales de vente déterminent

- le procès d'achat des produits par le consommateur via la boutique en ligne,
- les conditions de vente et d'achat des produits via les boutiques en ligne du vendeur,
- les droits et obligations des parties contractantes, c'est à dire les droits et obligations du Vendeur, du Consommateur découlant du contrat de vente conclu entre les parties et dont l'objet est la vente et l'achat des produits via la boutique en ligne appartenant au Vendeur.

Article III – Commande et conclusion du contrat

1. Le consommateur commande le produit chez le Vendeur via sa boutique en ligne placée sous le domaine <https://akkubrouette.fr/> .
2. La description de tel ou tel produit, ses propriétés et disponibilité en stock et le prix sont mentionnés dans la boutique, à côté des produits
3. Après un enregistrement bien réussi, le consommateur aura accès à son compte, grâce auquel il pourra s'identifier pour faire des achats dans la boutique en ligne. Pour tout autre achat, le consommateur ne s'enregistre plus, il suffit qu'il se connecte par l'intermédiaire de ses identifiants et qu'il accède à son compte.
4. Le consommateur commande le produit chez le Vendeur via la boutique en ligne et cela selon les consignes indiquées dans cette boutique
5. Après avoir appuyé sur le bouton « AJOUTER AU PANIER » en dessous des produits en vente, le produit choisi apparaît automatiquement dans le panier du consommateur

concerné. Le consommateur est libre de consulter son panier à tout moment lors de la création de sa commande.

6. Dans l'aperçu du panier, le consommateur sélectionne en même temps le mode de livraison selon les possibilités offertes par le Vendeur.
7. Est additionné aux prix des produits la TVA et les frais de transport selon le type de transport choisi, si le vendeur offre plusieurs types de livraison.
8. La commande est terminée une fois que le consommateur appuie sur le bouton « commande avec obligation de paiement ». Juste avant, le consommateur est obligé de se familiariser avec les présentes conditions générales de vente et il est invité à confirmer son consentement en cliquant sur le bouton : « je déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente » de la boutique en ligne <https://akkubrouette.fr/> et « je déclare avoir été: - dûment informé de la perte de mon droit de désistement si le service m'a été fourni., » - « dûment informé de la perte de droit au désistement après avoir entamé la prestation du contenu électronique ». Dans les cas mentionnés si haut, le consommateur doit, avant de terminer la commande, appuyer sur le bouton avec le texte : « je donne un accord exprès au vendeur pour commencer la prestation du service/ du contenu électronique avant l'expiration du délai légal de désistement et je déclare avoir été informé par le vendeur de la perte de droit de désistement si le service/le contenu électronique a commencé à être fourni avant le délai de désistement. »
9. En envoyant sa commande, c'est à dire en appuyant sur le bouton „commande avec obligation de paiement “le consommateur confirme avoir été informé par le vendeur également des : - propriétés du produit et du prix total que le consommateur doit payer au vendeur.

11. après la création d'une commande, celle-ci sera enregistrée dans le système de la boutique en ligne. Le vendeur envoie sur l'adresse email du Consommateur que ce dernier a mentionnée lors de son enregistrement les informations suivantes :

- confirmation de la commande avec les informations concernant celle-ci,
- les termes des conditions générales de vente qui sont valables et effectives au moment de la création de la commande par le Consommateur,
- conditions de réclamation applicables chez le vendeur si celles-ci ne font pas partie des conditions générales de vente.

12. en notifiant la confirmation de réception de la commande selon le point 11 des présentes conditions générales de vente accompagnées d'autres documents au Consommateur , le contrat de vente est considéré comme conclu tout en précisant qu'on s'en tient au prix figurant dans la Commande où le produit est bien spécifié et toute la transaction s'effectue sous les conditions figurant dans les documents selon le point 11 des conditions générales de vente.

Article IV – conditions de paiement et de livraison

1. Tous les prix des produits dans la Commande ainsi que dans la boutique en ligne sont calculés la TVA incluse. Le consommateur peut payer Le prix indique dans la commande :
 - a) par le portail de paiement Tatrapay, Cardpay, Sporopay ou
 - b) par virement bancaire ou

- c) par un dépôt direct au guichet bancaire au profit du compte du Vendeur,
 - d) par envoi contre remboursement, donc en payant lors de la livraison du produit
2. Aucun supplément n'est requis pour le paiement du prix au Vendeur. Cependant le vendeur a avisé que telle ou telle entité auprès de laquelle le prix est réalisé peut pratiquer un supplément pour remboursement (par exemple la banque lors d'un dépôt au compte.).
 3. Le consommateur s'engage à payer le prix dans le délai indiqué dans la commande.
 4. On entend sous paiement le moment où le compte du vendeur est crédité du prix à payer
 5. Le vendeur s'engage à livrer le produit au Consommateur dans le délai de... jours ouvrés à compter du remboursement du prix figurant dans la Commande ou dans le délai de jours ouvrables à compter de la signature du contrat, conformément à l'article III point 12 des présentes conditions générales de vente si le consommateur a opté pour envoi contre remboursement
 6. Le vendeur fournit au Consommateur le produit à l'adresse que le consommateur a mentionnée comme adresse de livraison dans la Commande.

Article V – information sur les droits de désistement du Consommateur

1. Le consommateur a le droit de se désister sans avis motivé dans un délai de 14 jours calendaires à compter de la réception du produit, tout en précisant que ce délai est présumé observé si l'information sur le désistement a été envoyée au Vendeur le dernier jour du délai au plus tard. Le produit est considéré comme restitué par le consommateur au moment où le consommateur ou un tiers désigné par ce dernier (excepté le transporteur) reprend toutes les parties du produit commandés ou :
 - a) plusieurs produits commandés par le Consommateur dans une seule commande sont livrés séparément, au moment de la livraison du produit qui a été livré en dernier lieu
 - b) livre le produit constitué de plusieurs pièces ou parties, au moment de la reprise d'une dernière pièce ou d'une dernière partie
 - c) le produit est livré à plusieurs reprises durant la période désignée, au moment de la reprise du premier produit livré.
2. Le consommateur fait jouer son droit au désistement selon le point 1 dudit article des conditions générales de vente comme suit :
 - a) par écrit à l'adresse du siège du vendeur mentionnée plus haut ou
 - b) par email à l'adresse citywiel@imcslovakia.sk smartwiel@imcslovakia.sk
3. Pour se désister, le consommateur est, selon le point 1 dudit article des conditions générales de vente autorisé à utiliser le formulaire qui constitue l'annexe numéro 1 des présentes conditions générales de vente. Si le consommateur fait valoir son droit de désistement selon le point 1 dudit article des conditions générales de vente, il restituera le produit au vendeur et cela en le retournant à l'adresse du siège du vendeur, figurant dans les présentes conditions, dans le délai de 14 jours à compter du jour où il a appliqué son droit de désistement.
4. Lors du désistement selon le point 1 dudit article, le consommateur supporte les frais pour retourner le produit y compris les frais de transport quand pour la nature du produit, il n'est pas possible de le retourner via la Poste.

5. Le produit retourné ne peut pas être endommagé et doit être retourné au vendeur accompagné de justificatif d'achat et avec les accessoires, avec la documentation et l'emballage. Pour toute dévalorisation du produit qui n'a pas été causée par une usure ordinaire lors de la période d'utilisation et au cours de la période de désistement selon le point 1 dudit article des conditions générales de vente, le consommateur est tenu pour responsable
6. Après la réception du produit, le consommateur est autorisé à essayer de manière adéquate le produit afin de vérifier ses propriétés et le bon fonctionnement et ceci au cours du délai de désistement
7. Dans un délai de 14 jours à compter de la notification du désistement rédigé par le Consommateur selon le point 1 dudit article des CGV le vendeur restitue au Consommateur les paiements qui sont liés au désistement et que ce dernier a reçu de sa part sur la base du contrat ou dans un contexte contractuel, y compris les frais de transport, de livraison et les frais de port et d'autres frais et suppléments. Le vendeur restitue au Consommateur le paiement selon la phrase précédente de la même manière que le consommateur a choisi pour réaliser son paiement pour acheter le produit à moins que le vendeur et le consommateur ne conviennent d'une autre alternative. Les frais de transport, de livraison et de port sont remboursés au client uniquement à concurrence de la façon ordinaire et la moins chère offerte par le vendeur, sans tenir compte du mode de livraison choisi par le consommateur. Le vendeur n'est pas obligé de restituer le paiement au consommateur avant que le produit ne lui soit retourné ou avant que le consommateur ne lui prouve que le produit avait été retourné
8. Le consommateur ne peut pas se désister du contrat dont l'objet est
 - a) la fourniture du service si la prestation a commencé par un accord express de la part du client et si celui-ci a déclaré avoir été dûment informé du fait qu'il perd son droit au désistement après la prestation complète du service et si le service a été fourni complètement ;
 - b) la vente du produit conçu selon les revendications spéciales du consommateur, du produit fabriqué sur mesure ou du produit destiné exclusivement à un consommateur ;

Article VI – Acquisition de la propriété et transmission du risque d'endommagement du produit

1. Le consommateur acquiert le droit de propriété pour le produit après avoir payé l'intégralité du prix.
2. Le risque d'endommagement du produit passe au Consommateur au moment où il reçoit le produit de la part du vendeur ou, s'il ne reprend pas le produit à temps, au moment où le vendeur lui permettra de manipuler le produit et le consommateur ne reprendra pas ce produit.

Article VII – réclamation (responsabilité pour les vices, garantie, réclamations)

Lors de la remise du produit le consommateur est tenu de vérifier :

- si le produit lui a été livré conformément à la commande,
 - si le produit lui a été livré en quantité désirée et conformément à la Commande,
 - si le produit ou son emballage est endommagé.
2. Au cas où le consommateur recevrait la marchandise que ce dernier n'a pas commandé, le consommateur est obligé de contacter le vendeur immédiatement par email, au plus tard

dans un délai de 24 heures. Dans ce cas-là, le consommateur est autorisé à ne pas accepter la marchandise et il rédige, avec le livreur de la marchandise un bordereau de non acceptation de la marchandise.

3. Au cas où le consommateur recevrait la marchandise qui paraît endommagée et qui présente des signes apparents de vices ou si la marchandise lui a été remise en plus petite quantité que indiquée dans sa commande, le consommateur est obligé d'accepter la marchandise mais il doit noter ces faits sur le bordereau de livraison. Le consommateur est tenu de faire parvenir un tel bordereau au vendeur dans les plus brefs délais et de faire valoir ses droits qui lui découlent des vices. Les réclamations tardives concernant les vices, l'endommagement ou la quantité de la marchandise lors de sa livraison ne seront pas prises en considération. Si le consommateur refuse de reprendre la marchandise conformément au présent alinéa des CGV, le vendeur peut se désister du présent contrat de vente.
4. Le consommateur peut soumettre sa réclamation via email, à l'adresse : citywiel@imcslovakia.sk smartwiel@imcslovakia.sk ou par voie postale à l'adresse du siège social actuel du Vendeur et il joindra à cette réclamation le bordereau de livraison et la facture. Dans sa réclamation le Consommateur est tenu de mentionner :
 - a) ses coordonnées,
 - b) les données du vendeur,
 - c) le descriptif de la marchandise réclamée,
 - d) description du vice de la marchandise et
 - e) le numéro de la commande en question
5. Si la réclamation est présentée au vendeur à distance, le vendeur est obligé de notifier au consommateur la confirmation de la réception de celle-ci et cela immédiatement, si cela n'est pas possible, il doit faire parvenir cette confirmation au consommateur dans les plus brefs délais, au plus tard le jour de l'envoi du justificatif du traitement de la réclamation.
6. Le délai de garantie commence à courir le jour où le consommateur a reçu la marchandise. Le délai de garantie est de 24 mois sauf stipulation contraire dans la documentation liée à la marchandise. S'il est mentionné sur la marchandise, sur son emballage ou dans son mode d'emploi une durée de garantie plus longue, le délai de garantie n'expire pas avant la fin de cette période mentionnée. Les droits en cas de vices sont à appliquer auprès du Vendeur comme suit :
7. La garantie ne couvre pas les endommagements de la marchandise causés, entre autre
 - a) par l'usure ordinaire ou par une usure mécanique excessive
 - b) par la pollution de la marchandise ou de ses composantes du fait de la maintenance négligée et de l'absence des soins
 - c) par l'utilisation de la marchandise dans des conditions non satisfaisantes à cause de la température, de la poussière, de l'humidité, à cause des influences chimiques ou mécaniques de l'environnement, dans lequel la marchandise est utilisée,
 - d) par les facteurs extérieurs : par la chute, le choc, la pénétration de l'eau, par le feu
 - e) par l'intervention d'une personne non autorisée (réparations non professionnelles, montage, modifications),

- f) lors d'une utilisation de la marchandise contraire au mode d'emploi, aux normes techniques, à une autre documentation liée à la marchandise ou lors d'une utilisation contraire aux fins auxquelles la marchandise est destinée,
- g) par l'endommagement mécanique, avant tout quand il s'agit d'une marchandise déchirée, coupée, endommagée thermiquement, ou endommagée par une manipulation inappropriée, ou quand il s'agit d'un endommagement intentionnel quand les couches de la marchandise sont griffées exprès.
- h) par la non communication des vices apparents lors de la livraison de la marchandise,
- i) après l'expiration du délai de garantie.
8. La garantie ne couvre pas non plus les dommages causés suite à un sinistre ou une catastrophe naturelle ou suite à un endommagement violent, suite aux conditions météorologiques ou suite à l'exploitation dans des conditions extrêmes et non habituelles
9. Le vendeur répond des vices que la marchandise présente lors de sa livraison au Consommateur. Pour ce qui est des choses usées, il ne répond pas des vices causés par leur utilisation ou par leur usure. Pour ce qui est des marchandises vendues pour un prix plus bas : quand la réduction du prix est une compensation du vice.
10. S'il ne s'agit pas des marchandises qui tombent rapidement en panne, ou des marchandises utilisées, le vendeur répond des vices qui apparaissent après la livraison de la marchandise dans le délai de garantie. (garantie).
11. Le vendeur est obligé de déterminer immédiatement la façon dont il va traiter la réclamation, dans des cas plus compliqués il le fera dans un délai de 3 jours à compter du début de la procédure de réclamation. Dans des cas motivés, notamment quand l'évaluation de l'état de la marchandise requiert une expertise technique, le vendeur le fait au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de l'ouverture de la procédure de réclamation. Il est possible de réaliser la notification sur les modalités du traitement de la réclamation également par courriel, à l'adresse électronique que le consommateur a indiqué lors de son enregistrement. Après la détermination de la façon dont sera traitée la réclamation, le vendeur donnera suite à celle-ci immédiatement ou, dans les cas motivés il est possible de traiter la réclamation plus tard. Après l'expiration du délai de réclamation qui est resté infructueuse, le consommateur a le droit de se désister du contrat de vente.
12. Le vendeur informe le consommateur de la fin de la procédure de réclamation et du résultat par email ou par lettre recommandée. Si le consommateur a fait valoir sa réclamation pendant les premiers 12 mois à compter de la conclusion du contrat de vente, le vendeur peut rejeter la réclamation uniquement sur la base d'un avis d'expert ou sur la base d'un avis donné par une personne autorisée ou notifiée, compétente ou désignée (« ci-après évaluation de la marchandise par un expert »). Sans tenir compte du résultat de l'avis d'expert le vendeur ne peut pas exiger de la part du consommateur le remboursement des frais d'expertise ni d'autres frais liés à l'évaluation par un expert.
13. L'avis d'expert doit comporter :
- a) identification de la personne qui a réalisé l'expertise,
 - b) l'identification exacte du produit évalué,
 - c) description de l'état de la marchandise,
 - d) résultat de l'évaluation,

e) date de la réalisation de l'expertise

14. Le vendeur est tenu de fournir au consommateur une photocopie de l'expertise avec un refus motivé dans un délai de 14 jours à compter du traitement de la commande au plus tard.
15. Si le consommateur a fait valoir la réclamation 12 mois après la conclusion du contrat et le vendeur l'a rejetée, il est obligé d'indiquer dans le justificatif de traitement, à qui le consommateur peut envoyer la marchandise pour une expertise. Si le consommateur envoie la marchandise pour une évaluation à la personne désignée dans la documentation, les frais d'expertise ainsi que tous les autres frais engagés sont supportés par le Vendeur et ceci sans tenir compte du résultat de l'expertise. Si le résultat fait démontrer que la responsabilité pour le vice incombe au Vendeur, le consommateur peut faire valoir son droit et soumettre sa réclamation une nouvelle fois ; lors de la réalisation de l'expertise de la marchandise le délai de garantie est suspendu. Le vendeur est obligé de rembourser au consommateur, dans un délai de 14 jours à compter de la réclamation soumise une nouvelle fois tous les frais d'expertise ainsi que tous les autres frais qui s'y rapportent. Il n'est pas possible de rejeter la seconde réclamation.
16. S'il s'agit d'un vice réparable, le consommateur a droit à ce que ce vice soit réparé dûment, gratuitement et à temps. Au lieu de procéder à une réparation le vendeur peut échanger la marchandise contre un nouvel exemplaire. S'il s'agit d'un vice irréparable, qui fait obstacle à une bonne utilisation, le consommateur a droit de demander l'échange contre un nouvel article ou il peut se désister du contrat. Les mêmes droits incombent au Consommateurs 'il s'agit d'un vice réparable mais si ce dernier ne peut pas utiliser la marchandise à cause de la réapparition du même vice après la réparation ou à cause d'un nombre élevée de défauts. Est considéré comme « nombre élevé de défauts » 3 défauts et comme « apparition répétitive du vice » l'apparition du même vice après au moins, deux réparations.
17. En donnant une suite à la réclamation bien fondée, le délai de garantie est prolongé de la durée du traitement de la réclamation. Si la réclamation a été traitée au cours du délai de garantie moyennant l'échange contre un nouvel exemplaire, le délai de garantie commence à courir à compter de cette date du traitement de la réclamation.
18. PRÉCÈDE LÉGAL DE LA RÉCLAMATION

En cas de réclamation le consommateur envoie la marchandise à l'adresse postale de l'entreprise SMARTWIEL, s.r.o., Šebeš'anová 256, 017 01 Považská Bystrica. Le paquet dûment emballé doit contenir : la marchandise réclamée, la fiche de garantie, une photocopie de la facture, un descriptif du vice et les coordonnées du consommateur –son adresse, numéro de téléphone et son adresse électronique. Lors de l'envoi de la marchandise contre remboursement le paquet ne sera pas accepté. Nous recommandons de faire assurer votre paquet. La marchandise réclamée doit nous parvenir propre et mécaniquement non endommagée. Les frais de transport après la réparation sont supportés par le vendeur.

Au cas où le vice apparaisse au cours du délai de garantie, le consommateur a droit à la réparation du vice. Au cas où le vice serait irréparable, la marchandise sera échangée contre une nouvelle pièce ou, d'un commun accord avec le vendeur- la marchandise défectueuse lui sera échangée contre un autre type avec remboursement de la différence du prix. (Supplément ou restitution)

La garantie ne couvre pas l'endommagement causé :

- par une utilisation ordinaire ou par une usure mécanique excessive
 - par la pollution de la marchandise ou de ses composants du fait de la maintenance négligée et de l'absence des soins
 - par l'utilisation de la marchandise dans des conditions non satisfaisantes à cause de la température, de la poussière, de l'humidité, à cause des influences chimiques ou mécaniques de l'environnement, dans lequel la marchandise est utilisée
 - par l'intervention d'une personne non autorisée (réparations non professionnelles, montage, modifications),
 - lors d'une utilisation de la marchandise contraire au mode d'emploi,
19. • La garantie ne couvre pas non plus les dommages causés suite à un sinistre ou une catastrophe naturelle ou suite à un endommagement violent, suite aux conditions météorologiques ou suite à l'exploitation dans des conditions extrêmes et non habituelles

Toutes les réparations bien fondées sont gratuites y compris les frais de transport de la marchandise réparée au client.

20. Le vendeur est obligé de déterminer immédiatement la façon de traiter la réclamation, dans des cas plus compliqués dans un délai de 3 jours à compter du début de la procédure de réclamation., dans des cas motives, notamment quand l'évaluation de l'état de la marchandise requiert une expertise technique, au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de l'ouverture de la procédure de réclamation. Après l'expiration de ce délai le consommateur a le droit de se désister du contrat ou il peut faire appliquer son droit à l'échange contre une nouvelle marchandise. Le vendeur informe le consommateur du traitement de la réclamation par téléphone, par un texto ou par email et il enverra la marchandise a ses frais à l'adresse du consommateur. Une fois la réclamation traitée, le consommateur obtiendra la marchandise réparée et un protocole de réclamation. En donnant une suite à la réclamation bien fondée, le délai de garantie est prolongé de la durée du traitement de la réclamation. Si la réclamation a été traitée au cours du délai de garantie moyennant l'échange contre un nouvel exemplaire, le délai de garantie commence à courir à compter de cette date du traitement de la réclamation.
21. Le vendeur n'a pas publié d'autres codes à respecter mis a par les présentes conditions générales de vente.

Article VIII – Données personnelles et leur protection

1. Le vendeur rassemble les données personnelles du Consommateur dans l'étendue requise par l'enregistrement dans la boutique en ligne, via l'enregistrement dans la boutique électronique aux fins de l'exécution du contrat dans lequel le consommateur constitue une partie contractante. Pour le traitement des données personnelles du consommateur, selon la phrase précédente et conformément à l'article § 10 alinéa. 3 point. b) de la loi. 122/2013 du Recueil sur la protection des données personnelles (ci-après « loi n. 122/2013 Recueil

de lois. ») il n'est pas nécessaire d'obtenir un accord de la part du consommateur ou de la personne concernée.

2. Si lors de l'enregistrement le consommateur appuie sur le bouton « je donne mon accord pour le traitement de mes données personnelles », il donne son consentement au vendeur au sens de la disposition § 11 de la loi n. 122/2013 du recueil pour que celui-ci traite et archive ses données personnelles dans l'étendue selon l'enregistrement à des fins du marketing, c'est à dire afin d'envoyer à ce dernier les informations concernant les nouvelles offres du Vendeur, les informations sur les remises et les avantages etc. Le consommateur donne son accord pour le traitement de ses données personnelles au vendeur pour une durée déterminée préalablement et le consommateur peut révoquer cet accord à tout moment par écrit. Cet accord expire dans le délai d'un mois à compter de la notification de la révocation de l'accord du consommateur. Si le consommateur révoque son accord pour le traitement de ses données et cela dans le délai mentionné plus haut, son accès au compte créé dans la boutique électronique expire.
3. En appuyant sur la touche « accord avec le traitement de mes données personnelles » le consommateur confirme qu'il a été informé du fait qu'il est libre de fournir ou non ses données personnelles, ainsi que de ses droits en tant que personne concernée selon la loi numéro 122/2013 Recueil de lois. Le consommateur confirme qu'il a été informé par le vendeur avant de donner son accord pour le traitement de ses données personnelles notamment

a) des coordonnées du vendeur,

b) de la finalité du traitement des données personnelles

c) de l'étendue des données personnelles qui sont traitées,

d) des autres informations nécessaires pour le Consommateur afin d'assurer ses droits et ses intérêts, notamment du fait que

- le vendeur fournira les données personnelles du consommateur aux tiers en cas d'enquête d'un crime, d'une contravention ou en cas de violation d'autres règlements (par exemple en cas de violation des droits de protection de la personnalité ou des droits de propriété intellectuelle), et cela surtout aux autorités judiciaires, aux tribunaux, aux bureaux d'arrondissements

- le vendeur ne rendra pas publique les données personnelles du consommateur,

- le vendeur a informé le Consommateur de ses droits et obligations en tant que personne concernée comme cela découle de l'article § 28 loi numéro 122/2013 Recueil de lois.

4. Le consommateur a droit, sur la base d'une demande écrite de demander au Vendeur :

a) attestation pour savoir si ses données personnelles sont traitées ou pas

b) sous forme compréhensible et générale fournir les informations concernant le traitement des données personnelles dans le système et informer de la manière de traitement et d'évaluation des opérations,

c) sous forme compréhensible et générale fournir les informations précises sur la source depuis laquelle le vendeur a obtenu les données personnelles destinées au traitement,

- d) sous forme compréhensible et générale fournir la liste de ses données personnelles qui font l'objet du traitement,
- e) correction ou suppression des données incomplètes, incorrectes ou non actuelles qui font l'objet du traitement,
- f) suppression des données si la finalité du traitement s'est terminée,
- g) liquidation des données personnelles, l'objet du traitement si une loi a été violée,
- h) blocage de ses données personnelles du fait de l'annulation de son accord avant l'expiration du délai de sa validité si le vendeur traite les données personnelles sur la base du consentement de la personne concernée.

5. Sur la base d'une demande écrite le consommateur a le droit de s'opposer :

- a) au traitement de ses données personnelles s'il estime que ces données sont ou seront traitées aux fins d'un marketing direct sans son accord et il peut demander leur effacement,
- b) à l'utilisation de ses données personnelles dans l'étendue – titre, nom, prénom, et adresse – aux fins d'un marketing direct dans un contact postal ou
- c) à la publication des données personnelles dans l'étendue – titre, nom, prénom et adresse – aux fins d'un marketing direct.

Article IX – solution alternative pour résoudre les litiges

1. le présent article des conditions générales de vente est d'informer le consommateur de la possibilité et des conditions d'une solution alternative pour résoudre les litiges entre le Vendeur et le Consommateur.

2. la solution alternative pour résoudre un litige consiste en la démarche de l'organe de médiation qui tient à résoudre le litige entre les parties, c'est à dire entre le vendeur et le client par une conciliation. Le consommateur peut résoudre la situation litigieuse avec le Vendeur via la solution alternative apportée aux litiges.

3. est considéré comme organe compétent de médiation (entité de médiation) pour résoudre les litiges à l'amiable, au sens de la législation en vigueur L'inspection slovaque de commerce à laquelle le consommateur peut s'adresser, ce dernier peut s'adresser également à d'autres entités figurant dans la liste de médiateurs publiée par le Ministère de l'économie de la république slovaque – <http://www.mhsr.sk>

4. Le consommateur peut s'informer des conditions de solutions alternatives de litiges a la plateforme : [http://www.soi.sk/sk/Alternativne-riesenie-sporov.soi](http://www.soi.sk/sk/Alternativne-riesenie-spotrebitelskych-sporov.soi)

5. Le consommateur peut résoudre le litige qui l'oppose au vendeur également via la plateforme ODR. Le consommateur peut s'informer des conditions et de la plateforme à l'adresse : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

Article X – Dispositions finales

1. Les relations qui ne sont pas régies par la Commande et par les présentes conditions générales de vente sont régies par les dispositions juridiques de la loi 102/2014 du Recueil de

loi portant sur la protection du consommateur lors de la vente des produits et lors de la fourniture de services sur la base d'un contrat conclu à distance ou en dehors des locaux d'exploitation dans sa version ultérieure, de la loi numéro 250/2007 du Recueil de lois sur la protection du consommateur et sur le changement de la loi du Conseil national slovaque numéro. 372/1990 du Recueil portant sur les violations dans sa version ultérieure, de la loi numéro 22/2004 du Recueil portant sur les boutiques électroniques, de la loi numéro 128/2002 du Recueil et sur le contrôle d'État du marché intérieur en matière de protection du consommateur n. 284/2002 Recueil de lois, dans sa version ultérieure, de la loi 40/1964 du Code civil dans sa version ultérieure

2. Le consommateur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et il s'engage à les respecter

3. Les présentes conditions générales de vente entrent en vigueur le 1er février 2018.

4. fait partie de l'annexe des présentes conditions générales de vente „Formulaire“ pour le désistement

FICHE DE GARANTIE

Société : Smartwiel, s.r.o.

Siège social : Šebeš'ánová 256, 017 01 Považská Bystrica

Produit: la brouette électrique Smartwiel **numéro** **de** **fabrication:**
.....

Date de vente : **Modèle:**

Cher client,

Merci d'avoir acheté auprès de nous la brouette électrique Smartwiel, couverte par une garantie de 24 mois à compter de l'acquisition du produit. Cet achat vous fait acquérir également un mode d'emploi et une fiche de garantie qui en fait partie. La fiche de garantie vous informe des conditions de la garantie. **En cas de non-respect des consignes figurant dans le mode d'emploi, votre réclamation peut ne pas être acceptée.**

Conditions de garantie :

- la période de garantie pour la brouette électrique est de 24 mois à compter de la date de vente, sauf stipulation contraire dans le contrat.
- Les réclamations concernant les livraisons incomplètes se font appliquer conformément au Code de commerce et civil auprès du fournisseur.
- Les vices et les défauts causés lors du transport sont à réclamer par le consommateur auprès du transporteur lors de la livraison.
- La garantie est valable uniquement si le procédé d'assemblage décrit dans le mode d'emploi a été respecté.
- La garantie couvrant la partie électrique de la brouette est valable uniquement s'il n'y a pas eu d'intervention professionnelle ou non professionnelle dans cette partie.
- La garantie couvre la construction, les matériaux utilisés et la réalisation du produit tout entier.
- La garantie ne s'applique pas aux défauts causés par une manipulation non professionnelle qui est contraire au mode d'emploi joint.
- la garantie de la batterie est de 6 mois
- La garantie ne couvre pas les dommages mécaniques causés par manque de prudence lors d'une exploitation ordinaire du dispositif.
- La garantie ne couvre pas les vices apparents que le consommateur final n'est pas en mesure de démontrer crédiblement au service autorisé ou au vendeur.
- La garantie ne couvre pas les paramètres du produit qui ne sont pas notés dans le mode d'emploi ni dans une autre documentation ou dans les normes techniques.
- La garantie ne couvre pas les vices causés par l'utilisation dudit produit dans un environnement poussiéreux, humide, pollué, enfumé ou dans un autre environnement non convenable.

Service client : tel: +421 (0) 918 413 398 +421 918 413 398
e-mail: citywiel@imcslovakia.sk smartwiel@imcslovakia.sk

Cachet et signature

.....